

TARIFS 2024-2025

Quotient familial	Garderie du matin 7h30 - 8h35	Garderie du soir 17h30 - 18h30	Garderie Forfait journée (matin et soir)
0 - 306	0,28 €	0,28 €	0,43 €
307 - 399	0,55 €	0,55 €	0,75 €
400 - 499	0,75 €	0,75 €	1,09 €
500 - 599	0,98 €	0,98 €	1,36 €
600 - 699	1,19 €	1,19 €	1,63 €
700 - 799	1,42 €	1,42 €	1,91 €
800 - 999	1,63 €	1,63 €	2,17 €
1000 - 1499	2,17 €	2,17 €	2,62 €
1500 - 1999	2,72 €	2,72 €	3,05 €
2000 et +	2,82 €	2,82 €	3,27 €
Hors Angers < ou = à 600	3,15 €	3,15 €	4,20 €
Hors Angers > à 600	3,27 €	3,27 €	4,35 €

Seule la présence effective de l'enfant est facturée, y compris les retards constatés à la fin du service, après 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et après 12h30 le mercredi. Ces dépassements d'horaires sont facturés 6 €.

Les Temps d'activités périscolaires (TAP) et l'accueil périscolaire du mercredi midi et du soir de 16h45 à 17h30 sont gratuits.

TARIFS 2024-2025

Quotient familial	Mercredis		Vacances scolaires
	Demi-journée Repas inclus	Journée Repas inclus	Journée d'accueil de loisirs ou de stage - Repas inclus
0 - 306	1,28 €	2,07 €	2,07 €
307 - 399	2,07 €	3,21 €	3,21 €
400 - 499	2,75 €	3,99 €	3,99 €
500 - 599	4,32 €	5,67 €	5,67 €
600 - 699	4,66 €	6,23 €	6,23 €
700 - 799	5,10 €	7,37 €	7,37 €
800 - 999	5,22 €	8,51 €	8,51 €
1000 - 1499	6,23 €	10,77 €	10,77 €
1500 - 1999	6,51 €	11,62 €	11,62 €
2000 et +	6,80 €	12,47 €	12,47 €
Hors Angers < ou = à 600	7,47 €	10 €	10 €
Hors Angers > à 600	7,95 €	14,74 €	15,17 €

En cas d'allergie alimentaire, constatée par un Protocole d'accueil individualisé (PAI), impliquant la fourniture d'un panier-repas par la famille, un abattement de 10 % est appliqué.

Annulation

Vous pouvez modifier ou annuler vos réservations sans frais jusqu'au lundi de la semaine précédant l'accueil de votre enfant. Passé ce délai, l'absence devra être justifiée (certificat médical, bulletin d'hospitalisation de l'enfant ou arrêt de travail des parents) dans un délai de 3 jours ouvrés.

Pour transmettre votre justificatif, rendez-vous en ligne sur votre Espace Parents ou en guichet, au Point info famille (hôtel de ville) et relais-mairies,

ou par courrier à Mairie d'Angers - Direction Éducation BP 80011 - 49020 Angers Cedex 02.

Pour lutter contre l'absentéisme (qui prive certains enfants d'une place) et le gaspillage alimentaire, toute annulation hors délai ou absence non justifiée sera facturée 6 €, plus le coût de la prestation.

Tout retard constaté à la fin du service (après 18h30) sera facturé 6 €.